

Communiqué de presse du 25 juin 2008
des organisations syndicales de la recherche et de l'enseignement supérieur

Les organisations signataires se félicitent du succès, à Paris et dans plusieurs villes de régions, de la journée d'action du 19 juin qui a permis, en bloquant le Conseil d'administration (CA) du CNRS, d'empêcher le vote du plan stratégique « Horizon 2020 ». Ce plan, qui prévoyait le découpage de l'organisme en instituts nationaux, a fait l'objet d'un rejet massif de la part des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur. Ce rejet converge avec les votes négatifs du Conseil scientifique et du Comité technique paritaire de l'établissement, les avis négatifs ou les recommandations émis par la Conférence des présidents du Comité national, par les présidents des conseils de départements scientifiques, par plusieurs conseils d'université, conseils de laboratoire, et les mises en garde des directeurs d'unité, de médaillés du CNRS, etc. qui se sont exprimés ces dernières semaines.

Il est aujourd'hui indispensable de prendre le temps d'une véritable concertation entre la direction du CNRS et les représentants des personnels sur la stratégie de l'organisme, sans pressions du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR). Aussi, nous demandons au MESR et à la direction du CNRS de repousser l'adoption de ce plan stratégique en retirant le vote sur ce point de l'ordre du jour du prochain CA et en le reportant au plus tôt à l'automne. Au cas où le vote serait maintenu, nous appellerions de nouveau au blocage du CA du CNRS.

Plus largement, nous demandons que soient prises en compte les protestations contre la mise en place de la loi LRU et que soit mis à plat et discuté avec la ministre l'ensemble des réformes actuellement engagées ou en préparation dans l'enseignement supérieur et la recherche. Notamment les questions de coopération inter-organismes et entre les organismes et les universités, les questions d'amélioration des carrières et des conditions de travail.

Dans l'immédiat, la concertation sur l'organisation de la recherche sur le long terme ne peut pas avoir lieu sous la menace de restrictions budgétaires. La création d'emplois de titulaire dès le budget 2009 et un transfert de moyens de l'Agence nationale de la recherche vers les organismes de recherche et les universités sont indispensables pour leur permettre d'assurer leurs missions de recherche et pour réduire la précarité.

Signataires : SNCS-FSU, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNTRS-CGT, FERC-Sup-CGT, UGICT-CGT, CGT-INRA, CGT-IFREMER, SGEN-CFDT-Recherche-EPST, CFDT-CEA, SUD-Recherche-EPST, SUD-Education, SNPRES-FO, SNPTES-UNSA, SLU, SLR